NOUVELLES LOCALES.

Le jour du congé civique 30,000 personnes ont visité l'exposition provinciale.

Mercredi dernier un électricien du nom de Williams a été tué sur lecoup, au terrain de l'exposition en réparant le fil électric.

Dimanche dernier dans l'après midi le feu à détruit l'étable de M. Alfred Vaudry à Lorette deux chevaux ont périt dans les flammes.

Les drapeaux flottaient à mis mat ces jours derniers à St. Boniface en signe de deuil causé par la mort du père de Sa Grandeur Mgr. Langevin.

M. Aimé Benard propriétaire du grand Central hotel a fait installer à son hotel un appareil d'incendie de M. de Froment et il est enchanté du fonctionnement de cet appareil.

Mde Chamberland est parti lundi dernier accompagnés de ses deux jeunes demoiselles pour aller demeurer quelques temps avec ses deux fils à Eli, Man. Tout ceux qui ont des comptes à payer sont priés d'aller règler avec M l'abbé Cloutier pendant son absence.

Un Heureux Bebe

Le plus riche bébé d'Amérique:

On télégraphie de Newport aux journaux américains que deux testaments viennent d'être signés par les frères Brown, qui font d'un enfant de onze semaines, le petit John Nicolas Brown, le plus riche bébé d'Amérique. L'heureux kid devient l'héritier de deux domaines qui valent chacun six millions de dollars. Evidemment, une fortune de plus de soixante millions de francs n'a rien d'inoui, en Amérique, et il en existe dans ce pays de beaucoup plus considérables. Seulement aucune de ces fortunes n'a pour unique propriétaire présomptif une petite créature qui vit depuis 77 jours seulement. Ce petit citoyen est né avec, dans la bouche, une fameuse a cuiller d'argent, comme disent les Américains.

Un Epicier dans le Sirop

Un dernier truc de voleurs a eu un effet splendide, samedi soir, et pour les voleurs et pour le volé. Voici: Samedi, deux jeunes gens à l'air respectable, faisaient leur entrée solennelle dans une épicerie du Faubourg St. Jean et annoncèrent au propriétaire qui se tenait derrière son comptoir qu'ils étaient venus chez lui pour règler une question de gageure assez difficile à résoudre.

L'un d'eux avait sur la tête un chapeau de cow-boy à large bord et dit qu'il avait parié qu'on pouvait y mettre un gallon de sirop, mais que son ami l'obstinait, que cela ne pouvait se faire.—Nous avons parié, dit-il. Vous allez nous vendre un gallon de melasse et vous allez être juge en la matière.

Notre épicier ne se fait pas prier et tout en riant, il mesure un gallon de sirop et le passe à nos farceurs qui se mettent en frais de le vider dans le chapeau Il fut bientôt rempli jusqu'au bord, mais il en restait encore au moins une chopine dans le vaisseau.

J'ai perdu, dit le propriétaire du chapeau, en se grattant la tête. Puis tout à coup, il prit le chapeau rempli de sirop et en coiffa le nouveau juge.

On s'imagine l'effet. L'épais liquide sucré inonda la figure et les épaules de l'épicier, et, pendant que celui-ci travaillait à se débarrasser de cette malencontreuse coiffure, nos deux farceurs, ou plutôt nos deux voleurs visitaient les tiroirs du comptoir.

Lorsque l'épicier put reprendre ses sens, il constata qu'on lui avait enlevé $40.

C'était réellement là un gallon de sirop qui coûtait trop cher, et il en a averti la police.

Prière à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Editeur du journal L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

Sous ce pli vous trouverez la somme de..........................
pour..............................mois d'abonnement à votre journal L'ÉCHO DE MANITOBA que vous voudrez bien m'envoyer à l'adresse suivante:

Nom..

Paroisse..

Province..